



Conférence des Parties

Vingt et unième session

Paris, 30 novembre-11 décembre 2015

Point 2 e) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Admission d'organisations en qualité d'observateurs

**Admission d'observateurs : organisations présentant
une demande de statut d'observateur**

Note du secrétariat

1. L'admission d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties est régie par le paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention, qui dispose notamment que :

« Tout organe ou organisme national ou international, gouvernemental ou non gouvernemental, compétent dans les domaines visés par la Convention, qui a fait savoir au secrétariat qu'il souhaite être représenté à une session de la Conférence des Parties en qualité d'observateur, peut y être admis en cette qualité à moins qu'un tiers au moins des Parties présentes n'y fassent objection. ».

2. À sa première session, la Conférence des Parties a décidé¹ que le secrétariat inviterait aux futures sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires toutes les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales admises à cette session et aux sessions ultérieures, à moins qu'une objection concernant telle ou telle organisation ne soit formulée conformément à la Convention et au projet de règlement intérieur actuellement appliqué². Par conséquent, toutes les organisations admises aux sessions précédentes de la Conférence des Parties (à l'exception de celles qui avaient été admises à une seule session) ont été avisées par le secrétariat de la date et du lieu de la vingt et unième session de la Conférence des Parties conformément à l'article 8 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, sans préjuger des décisions que celle-ci pourrait prendre à cet égard. Seules les organisations qui demandent à participer pour la première fois aux travaux de la Conférence des Parties seront soumises à la procédure d'admission.

3. Le secrétariat a dressé, pour examen par la Conférence des Parties, la liste des nouvelles organisations intergouvernementales ou non gouvernementales qui satisfont 1) aux critères énoncés dans la Convention, 2) aux dispositions du projet de règlement

¹ FCCC/CP/1995/7, par. 22.

² FCCC/CP/1996/2.



intérieur et 3) à la pratique établie et qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient être admises en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires (voir l'annexe). Le secrétariat recommande que les organisations Agriculteurs Français et Développement International (AFDI), Association Française des Entreprises Privées (AFEP), Association Française des Petits Débrouillards (AFPD), Bizi !, Conférence des Présidents d'Université (CPU), Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement (IFFO-RME), Fédération des Elu-es Verts et Ecologistes (La FEVE), Les Anges Gardiens de la Planète, Les Jeunes Écologistes (JE), Monde Pluriel, et Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) soient admises uniquement à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Paris (France).

4. Pour établir cette liste, le secrétariat a tenu dûment compte des dispositions du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et des articles 7 et 8 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, ainsi que de l'usage, dont l'Organe subsidiaire de mise en œuvre a pris note³, qui veut que les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales prouvent leur compétence dans les domaines visés par la Convention et confirment leur statut de personne morale indépendante et d'organisme à but non lucratif et/ou non assujetti à l'impôt, dans un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'une institution spécialisée des Nations Unies ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ou dans un État partie au Statut de la Cour internationale de Justice.

5. Les membres du Bureau de la Conférence des Parties ont reçu la liste des nouveaux candidats et n'ont émis aucune objection. Toutes les organisations concernées ont été avisées qu'elles étaient admises à titre provisoire, étant entendu qu'il appartenait à la Conférence des Parties de se prononcer en dernier ressort sur leur admission en qualité d'observateurs. La Conférence est invitée, à la première séance de sa vingt et unième session, à accorder le statut d'observateur aux organisations intergouvernementales ou non gouvernementales figurant sur la liste jointe en annexe.

6. Les Parties à la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto pourront se rappeler qu'à l'alinéa c) ii) du paragraphe 2 de la décision 36/CMP.1, il a été prévu que, s'agissant des articles 6 et 7 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, il serait procédé en une seule fois à l'admission des organisations en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, les décisions sur l'admission des organisations en qualité d'observateurs étant prises par la Conférence des Parties.

³ FCCC/SBI/2004/10, par. 100.

Annexe

Liste des nouvelles organisations souhaitant être admises en qualité d'observateurs à la vingt et unième session de la Conférence des Parties

Organisations intergouvernementales

1. Centro de coordinación para la Prevención de los Desastres Naturales en America Central (CEPREDENAC), Guatemala City, Guatemala
2. Consortium of International Agricultural Research Centers (CGIAR Consortium), Montpellier, France
3. International Coffee Organization (ICO), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
4. Nordic Development Fund (NDF), Helsinki, Finland
5. Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation (CTA), Wageningen, Netherlands

Organisations non gouvernementales

1. 2° Investing Initiative (2°ii), Paris, France
2. Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Ile-de-France (ARENE IDF), Pantin, France
3. Agence Régionale pour la Nature et de la Biodiversité d'Ile de France – Natureparif, Paris, France
4. Agir pour l'Environnement (APE), Paris, France
5. Agriculteurs Français et Développement International (AFDI)¹, Paris, France
6. Agropolis International, Montpellier, France
7. Alofa Tuvalu (ATv), Paris, France
8. Amazon Aid Foundation (AAF), Charlottesville, United States of America
9. American Sustainable Business Council (ASBC), Washington, D.C., United States of America
10. Architecture 2030 Inc., Santa Fe, United States of America
11. Asian-Pacific Resource & Research Centre for Women (ARROW), Kuala Lumpur, Malaysia
12. Asociación Ambiente y Sociedad (AAS), Bogotá, Colombia
13. Assemblée des Départements de France (ADF), Paris, France
14. Association Climate-KIC, London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
15. Association des Communautés Urbaines de France (ACUF), Paris, France

¹ Le secrétariat recommande que cette organisation soit admise à la vingt et unième session de la Conférence des Parties et à la onzième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto seulement.

16. Association des Maires de France (AMF), Paris, France
17. Association des Régions de France (ARF), Paris, France
18. Association Française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), Paris, France
19. Association Française des Entreprises Privées (AFEP)², Paris, France
20. Association Française des Petits Débrouillards (AFPD)³, Paris, France
21. Association Internationale des Maires et Responsables des Capitales et Metropoles Partiellement ou Entièrement Francophones (AIMF), Paris, France
22. Association La Voûte Nubienne (AVN), Ganges, France
23. Association Négawatt, Alixan, France
24. Association of Kadikoyu Friends of Science, Culture and Art (KADOS), Istanbul, Turkey
25. Association pour la Promotion et le Développement International des Eco-entreprises de France (Association PEXE), Paris, France
26. Association Tunisienne pour la Maitrise de l'Energie (ATME), Tunis, Tunisia
27. Australian Climate Coolers Limited – 1 Million Women, Sydney, Australia
28. Avenir Climatique (AC), Paris, France
29. Bizi !⁴, Bayonne, France
30. British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC), Vancouver, Canada
31. Carbon Market Institute Limited (CMI), Melbourne, Australia
32. Centre d'Actions et de Réalisations Internationales du Carrefour International d'Echanges de Pratiques Appliquées au Développement (CARI), Viols-le-Fort, France
33. Centre for Sustainable Rural Development (SRD), Hanoi, Viet Nam
34. Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE), Limoges, France
35. Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), Yaoundé, Cameroon
36. Centro de Estudios Uruguayos de Tecnología Apropriada (CEUTA), Montevideo, Uruguay
37. Climate Change Forum (CCF), Seoul, Republic of Korea
38. Collectif Sauvons Le Climat (SLC), Paris, France
39. Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D), Paris, France
40. Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), Paris, France
41. Comité Français pour l'Environnement et le Développement Durable, Comité 21, Paris, France
42. Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS), Amboise, France

² Comme note 1 ci-dessus.

³ Comme note 1 ci-dessus.

⁴ Comme note 1 ci-dessus.

43. Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (Cnajep), Paris, France
44. Community Research and Development Centre (CREDC), Benin City, Nigeria
45. Conférence des Présidents d'Université (CPU)⁵, Paris, France
46. Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE/CEMR), Brussels, Belgium
47. Convergences, Paris, France
48. Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains (CODATU), Lyon, France
49. Coordination-Solidarité Urgence Développement/Agence de Coopération des Associations Françaises de Solidarité Internationale (CSUD), Paris, France
50. Cœur de Forêt (CDF), Noisy-le-Grand, France
51. Dossiers et Débats pour le Développement Durable (4D), Paris, France
52. Drexel University, Philadelphia, United States of America
53. Earth Innovation Institute, San Francisco, United States of America
54. Eberswalde University for Sustainable Development (HNE Eberswalde), Eberswalde, Germany
55. Electriciens sans Frontières, Bagnolet Cedex, France
56. Energies 2050, Biot, France
57. Etc Terra, Paris, France
58. European Union Chamber of Commerce in China (EUCCC), Beijing, China
59. Federación Internacional de Asociaciones de Ayuda Social, Ecológica y Cultural, Inc. (FIADASEC), Santo Domingo, Dominican Republic
60. Fédération des Elu-es Verts et Ecologistes (La FEVE)⁶, Paris, France
61. Fermes d'Avenir (FDA), Montlouis-sur-Loire, France
62. Fondation BNP Paribas, Paris, France
63. Fondation Deserts du Monde (FDM), Ghardaïa, Algeria
64. Fondation Energies pour le Monde, Paris, France
65. Fondation Jean-Jaurès (FJJ), Paris, France
66. Fondation pour le Développement Durable des Régions de Montagne (FDDM), Sion, Switzerland
67. Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (Ferdì), Clermont-Ferrand, France
68. Fondazione Centro Studi Enel, Rome, Italy
69. Forests Philanthropy Action Network (FPAN), Horbling, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
70. France Energie Eolienne (FEE), Paris, France
71. Fundación MarViva, Panama City, Panama

⁵ Comme note 1 ci-dessus.

⁶ Comme note 1 ci-dessus.

72. Fundación Natura (FNC), Bogotá, Colombia
73. Fundación Natura Bolivia (FUNABO), Santa Cruz de la Sierra, Plurinational State of Bolivia
74. Green Zhejiang, Hangzhou, China
75. Ingénieurs sans Frontières (ISF), Paris, France
76. Initiative Développement (ID), Poitiers, France
77. Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement (IFFO-RME)⁷, Paris, France
78. Institut Veolia, Paris, France
79. Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
80. Instituto Ethos de Empresas e Responsabilidade Social (Ethos), São Paulo, Brazil
81. International Association for the Advancement of Innovative Approaches to Global Challenges (IAAI), Klagenfurt, Austria
82. Japan Automobile Manufacturers Association, Inc. (JAMA), Tokyo, Japan
83. « Khazer » Ecological and Cultural Non-governmental Organization, Yerevan, Armenia
84. Krasnoyarsk Regional Public Ecological Movement « Friends of the Siberian Forests » (FSF) [Красноярское региональное общественное экологическое движение « Друзья сибирских лесов » (ДСЛ)], Krasnoyarsk, Russian Federation
85. Kuwait Environment Protection Society (KEPS), Kuwait City, Kuwait
86. Les Anges Gardiens de la Planète⁸, Boulogne-Billancourt, France
87. Les Jeunes Écologistes (JE)⁹, Paris, France
88. Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Rochefort, France
89. Macao Association of Environmental Protection Industry (MEPI), Macao, China
90. Macau Environmental Protection and Management Association (MAENS), Macao, China
91. Macau Environmental Protection Institute, Macao, China
92. Maud Fontenoy France, Paris, France
93. Monde Pluriel¹⁰, Grenoble, France
94. Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)¹¹, Paris, France
95. Mouvement International – ATD Quart Monde, Pierrelaye, France
96. National Center for Climate Change Strategy and International Cooperation (NCSC), Beijing, China

⁷ Comme note 1 ci-dessus.

⁸ Comme note 1 ci-dessus.

⁹ Comme note 1 ci-dessus.

¹⁰ Comme note 1 ci-dessus.

¹¹ Comme note 1 ci-dessus.

97. Nehru Foundation for Development – Centre for Environment Education (CEE), Ahmedabad, India
98. Nepal Federation of Indigenous Nationalities (NEFIN), Kathmandu, Nepal
99. Planète Amazone, Courbevoie, France
100. Plant-for-the-Planet Foundation (Plant-for-the-Planet), Tutzing, Germany
101. Plymouth Marine Laboratory (PML), Plymouth, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
102. Project 90 by 2030, Cape Town, South Africa
103. PUSH Sweden (PUSH Sverige), Stockholm, Sweden
104. Renewable Energy Network for the 21st Century (REN21), Paris, France
105. Research Institute of Innovative Technology for the Earth (RITE), Kyoto, Japan
106. Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), Paris, France
107. Rosa-Luxemburg-Stiftung – Gesellschaftsanalyse und politische Bildung e. V. (RLS), Berlin, Germany
108. Sabanci University (SU), Istanbul, Turkey
109. Seoul International Law Academy (SILA), Seoul, Republic of Korea
110. Società Italiana per le Scienze del Clima (SISC), Venice, Italy
111. Société Météorologique de France (SMF-Météo et Climat), Saint-Mandé, France
112. SOS SAHEL International France (SOS SAHEL), Asnières-sur-Seine, France
113. South Asian Forum for Environment (SAFE), Kolkata, India
114. Stichting Climate Action Network South Asia (CANSAs), Dhaka, Bangladesh
115. Stichting Hivos [Humanistisch Instituut voor Ontwikkelings-Samenwerking (Hivos)], The Hague, Netherlands
116. Student Energy, Calgary, Canada
117. Surfrider Foundation Europe (SFE), Biarritz, France
118. Telecommunication and Transportation Foundation (TTF), Taiwan Province of China
119. The Arctic University of Norway (UiT), Tromsø, Norway
120. The Bloomberg Family Foundation Inc., New York City, United States of America
121. The Interfaith Center for Sustainable Development (ICSD), Jerusalem, Israel
122. The Shift Project (TSP), Paris, France
123. The Stanley Foundation (TSF), Muscatine, United States of America
124. The University of Arizona, Tucson, United States of America
125. Union Française de l'Electricité (UFE), Paris, France
126. Union Nationale des Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement (UNCPIE), Paris, France
127. Université de Montréal (UdeM), Montreal, Canada

128. University College Cork – National University of Ireland, Cork (UCC), Cork, Ireland
 129. University of Eastern Finland (UEF) (Itä-Suomen yliopisto), Kuopio, Finland
 130. University of Waterloo, Waterloo, Canada
 131. Verts Mondiaux, Brussels, Belgium
 132. Vikalp, Ahmedabad, India
 133. Women’s Earth and Climate Caucus (WECC), Mill Valley, United States of America
 134. World Ocean Council (WOC), Honolulu, United States of America
 135. Young European Leadership (YEL), Brussels, Belgium
 136. Youth Association N° Excuse (N° Excuse), Ljubljana, Slovenia
-